



Mesdames les directrices, messieurs les directeurs,

Soucieux de promouvoir l'exercice salarié de la profession et de renforcer son attractivité auprès des masseurs-kinésithérapeutes, le **Conseil national de l'ordre réalise un état des lieux de cette forme d'exercice, indispensable à de nombreux patients, et donc à la qualité des soins dispensés aux Français.** Il lance pour cela une grande étude auprès de ceux qui connaissent le mieux cette forme d'exercice : les établissements employant des praticiens salariés.

Votre participation et votre appui dans notre démarche nous permettront de mieux comprendre les difficultés de recrutement que vous rencontrez.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire accessible à l'adresse ci-dessous, pour le **13 mai 2024 au plus tard**, et vous remercions pour le temps que vous voudrez bien consacrer.

[Répondre au questionnaire](#)

Si le lien ne fonctionnait pas, vous trouverez ci-après le lien à copier-coller dans votre navigateur :

<https://commissiondemographie-ordremk.limesurvey.net/225223?lang=fr>

Nous tenons à vous assurer que les réponses collectées n'ont pas vocation à comporter des données à caractère personnel sur les masseurs-kinésithérapeutes employés, mais **uniquement des données statistiques qui, une fois compilées et analysées, nous aideront à déterminer des axes d'amélioration et de valorisation de l'exercice salarié des masseurs-kinésithérapeutes pour rendre la profession plus attractive.**

Le résultat de l'étude pourra être mis à votre disposition le moment venu.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercie vivement pour votre collaboration.

Je vous prie de recevoir, mesdames les directrices, messieurs les directeurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascale MATHIEU,
Présidente du Conseil national
de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes



Facebook Twitter LinkedIn Instagram Website